

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 11 (1877)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, 1^{er} janvier 1877.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.50 par an, chez M. le Dr. Guillaume, directeur du Penitencier à Neuchâtel.

L' oie .

Souvent quand on veut indiquer qu'une personne a peu d'intelligence, on dit, elle est bête comme une oie. En tel cas un curé écrivait que certains de ses collègues étaient des oisons, ce qui est le diminutif de l'oie et non pas l'oie mâle qu'on appelle jars. Le vieux proverbe n'est pas toujours vrai et souvent on fait tort à la personne à laquelle on l'applique et à l'oiseau qui sert de comparaison. Les oies ne sont pas moins intelligentes que les autres animaux de basse-cour et, chose digne de remarque, ce n'est pas toujours l'éducation qui développe cette intelligence, mais elle paraît être innée chez ces animaux et n'attendre que l'occasion de se manifester, en sorte de rendre l'homme attentif à ce développement de l'être intérieur, de l'âme, dont l'espèce humaine s'attribue le monopole.

En voici un curieux exemple. — Il y a 70 ans, lorsque mon père vint s'établir à la campagne que j'habite, il acheta du fermier un troupeau d'oies pour faire partie de la basse-cour. On n'en savait pas l'âge et il était réservé à la dent d'en faire l'appréciation. Ces lourdes volailles faisaient des irruptions fréquentes dans le jardin qu'on venait de créer. De leurs pieds palmés elles écrasaient les jennies



plants; de leurs longs becs, elles mangeaient les salades, sans attendre l'huile et le vinaigre; elles ne respectaient point les jeunes choux et leurs dégâts devenaient intolérables. On se décida alors à manger les oies pour qu'elles ne mangeassent pas le jardin. L'une après l'autre elles eurent le cou coupé et ce fut à la sortie de la broche qu'on remarqua, avec dépit, qu'elles avaient dépassé l'âge des oisons.



Il n'en restait plus que deux : un vieux jars et une oie sur le retour. Le premier fut condamné, comme ses prédécesseurs. La cuisinière aidée d'une de mes sœurs, lui coupa le cou et emporta la volaille sans s'occuper de la tête qui resta près du billot, sous le bucher. L'oie survivante avait vu l'exécution et quand les exécuteurs se furent éloignés, elle s'approcha de la tête sanglante du jars et se mit à pousser des cris lamentables qu'on ne saurait appeler des sifflements. C'étaient des gémissements plus sincères et plus naturels que ceux d'une veuve, car l'oie ne voyait plus de jars autour d'elle pour remplacer le défunt. Elle prit sa tête à son bec, la porta près du ruisseau, s'accroupit à côté et ne voulut plus la quitter. Vainement la cuisinière lui offrit à manger, l'oie ne l'accueillit que par un sifflement de colère et allongea son cou pour la pincer. Elle fut ainsi deux jours à trainer cette tête d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce que mon père s'en étant aperçu, s'approcha de l'oie, la caressa avec douceur et lui donna un peu de pain qu'elle accepta. Elle abandonna alors sa triste relique et se mit à suivre mon père dans ses occupations de la campagne, comme le ferait un chien. Quand elle le voyait de loin, elle prenait son vol pour aller le rejoindre et lui exprimer, par des cris particuliers, combien elle était satisfaite de le retrouver. Elle s'emancipa tantôt à entrer dans la maison, à l'heure du dîner, non pas pour aller à la cuisine, où avait passé toute sa famille, mais dans la chambre à manger, où elle se tenait à côté de mon père, attendant qu'il lui donnât sa petite part du dîner.

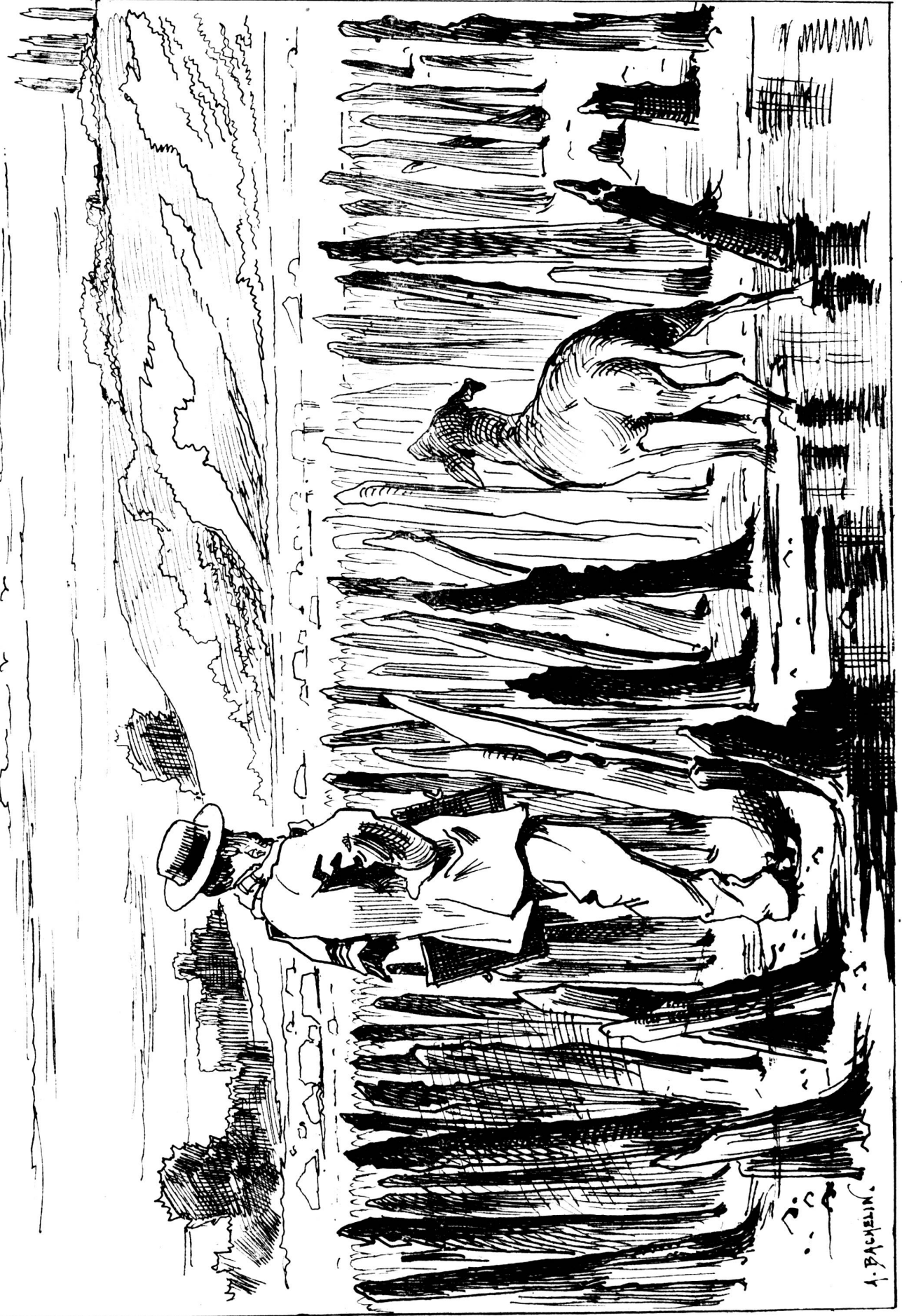
(La fin au prochain N°). Bellerive, 4 novembre 1876. A. Luigueres

Les pilotis lacustres de Mörigen.

Il n'est pas très facile, en se promenant en bateau sur l'emplacement d'une cité lacustre de se faire une idée nette de son étendue et de ses contours et l'on risque fort de se tromper en essayant d'en esquisser le plan. L'abaissement du lac de Biemme a eu pour résultat d'obvier à cet inconvénient en mettant en évidence les dimensions et les contours des différentes stations.

C'est un spectacle frappant que celui de ces milliers de piquets qui élèvent aujourd'hui leur sommet rouge et esquilleux au-dessus de la vase, qu'ils dépassent de deux à trois pieds. On se demande en contemplant ce curieux spectacle, ce que l'on aurait pensé et dit de cette singulière apparition, si l'abaissement des lacs avait eu lieu.

Les pilôis lacustres de Mörigen.



il y a un quart de siècle, alors que l'on n'avait encore aucune idée de ces étranges habitations. On sait que ce n'est qu'en 1854 que M. le Dr. Ferdinand Keller reconnut et proclama qu'il y avait là les restes de toute une civilisation antérieure à l'histoire. Aujourd'hui que ces emplacements ont été fouillés et explorés, leur signification est évidente pour tout le monde. Ce sont des pilotis sur lesquels étaient construites des cabanes; de là leur nom de palafites. La rive méridionale offrait par ses bas-fonds limoneux et sableux des avantages incontestables pour le pilotage. Aussi est-ce là que se trouvent les stations les plus importantes. Il y en a où les pilotis se comptent par milliers. — Ils devaient abriter une population au moins égale en importance à celle des gros villages de nos jours. Telles sont entre autres les stations de Sutz et de Létrigen. Celle de Möriegen que notre dessin représente était moins vaste; sa superficie est de 12400 mètres carrés. Celles de Sutz et de Létrigen ont une surface triple et quadruple mais la palafite de Möriegen présente un intérêt tout spécial par la richesse et la beauté des antiquités de toute sorte qu'on en a retirées et qui font l'ornement des Musées de Berne et de Bienne, de la collection de M. le Dr. Gross et de celle de M. le prof. Desor. C'est elle, en particulier qui a fourni avec celle d'Éviermier, la plus grande partie des objets rares figurés et écrits dans le "Bel âge de bronze lacustre" de MM. Desor et Favre.

Les pilotis sont distribués sans ordre apparent, tantôt très-serrés, tantôt plus égrenés, en sorte qu'il n'est pas possible d'en rien conclure sur l'arrangement et la distribution des cabanes, ni sur leur alignement. Il est probable qu'on formait une plateforme, qu'on agrandissait au fur et à mesure des besoins, et sur laquelle on distribuait les rues et les cabanes sans avoir égard aux pilotis qui supportaient le tout.

Si l'abaissement des lacs n'était pas intervenu, ces pilotis qui datent de plusieurs mille ans auraient pu se conserver encore pendant des siècles sous l'eau. Maintenant qu'ils sont à sec on peut prévoir qu'ils ne tarderont pas à se décomposer et que d'ici à peu d'années ils auront disparu. C'est ce qui nous a engagés à en publier le dessin, d'après une photographie que nous devons à Mr. Burki, le savant et zélé collecteur de Berne.

Un ancien clubiste.



Un bloc erratique a été trouvé par M. H. L. Oty, ingénieur, sur le flanc méridional du Mont d'Amin, à environ 15 mètres au-dessous du point culminant, soit à environ 227 mètres au-dessus du signal de Chaumont, ou à 1400 mètres au-dessus de la mer. Ce bloc d'un poids d'environ 250 tt — est composé d'une variété peu commune de Gneiss. On ne connaissait pas avant cette découverte de bloc erratique situé à une altitude aussi élevée dans notre canton. Le point culminant de l'ancien glacier du Rhône n'aurait donc pas été au Chasseron, mais plus à l'est entre Neuchâtel et Solure. Nos jeunes clubistes voudront bien ne pas perdre de vue l'étude des terrains glaciaires et envoyer leurs observations à Mr. le prof. Alph. Favre, à Genève.